



RELEVES DE DECISIONS DU 12 juin 2023

Présents

Régine Jacquemin, Bernadette Barbier, Thérèse Noel, Bruno le Bihan, Mohamed Hamrouni, Jocelyne Laplace, Alain Rollès, Yves Briex, Corinne Decuigniere

Absent excusé

Denis Le capitaine

DEBUT DE SEANCE 18 H 10

Régine ouvre la séance.

L'ouvreur de la réunion ZOOM n'étant pas présent, Thérèse a pu débloquer la situation.
Pour les prochaines Visio, Régine s'assurera en amont de la disponibilité de chacun.

1 - Ctes rendus CA et AG

Etant mis en pièces jointes à l'ordre du jour, ces documents sont à relire, voire complétés, et après retour à Régine, seront transmis au secrétaire général, pour diffusion aux membres, et intégrés à Assoconnect.

Il est urgent de finaliser ces documents, car ceux-ci doivent être fournis à différentes instances administratives, suite à la modification des membres de bureau (Banque, UFR, préfecture)

2- CA et AG - coût à la charge de L'ANR

Thérèse et Alain, présentent les chiffres :

- 20952€ de recette
- 25226€ de dépense / selon l'estimation Pierre et Vacances (factures en attente).
- La prise en charge par L'ANR est de 4274€

Régine, souligne et justifie le cout de la prise en charge par la journée détente, dont les repas ont été plus coûteux que prévu ; il avait été décidé de ne pas répercuter la hausse aux adhérents. Elle fait remarquer que 2024 devrait causer, en toute logique, moins de différence du fait du prestataire Pro BTP.

3_Contacts retraite et contacts 112

Jocelyne : **Contact retraite**

Depuis le 1 juin, il est parti à L'infographie de L'AFPA, nous sommes en attente du retour.

Yves, précise que Ugo Douard a souligné que, la présentation de notre Association dont l'objectif est de fédérer les différents retraités, de les rassembler, d'activer les liens sociaux : ceci auprès des adhérents ANR mais aussi des non adhérents, **doit être mise en avant**.

Jocelyne souligne qu'il faut solliciter Bernard FIAT, de retour le 23 juin, notamment pour la mise à jour des listes de diffusion pour ce contacts retraite. Il est nécessaire de vérifier ces listes, afin d'être prêts.

Il faut aussi se mettre d'accord sur le nombre à publier et envoyer, ainsi que mettre à jour la liste des directeurs Régionaux et d'établissements.

Régine informe les membres que Ugo Drouard, s'est engagé à fournir la liste numérique des principaux directeurs opérationnels, et régionaux de manière nominative : Régine va le lui réclamer.

Contacts 112 : procédures de relecture et de diffusion selon les normes habituelles

Les requêtes :

Jocelyne et Monique : Relecture :

En l'absence de Monique, Régine suggère que Corinne intègre le circuit, et soit également en binôme avec Jocelyne :

En effet :

L'infographie envoie une maquette, en pdf, cela veut dire qu'on ne peut pas intervenir directement sur le document donc il faut utiliser un logiciel de correction le choix s'est porté sur Adobe Acrobat Reader. Corinne devra télécharger ce logiciel dans la version gratuite

Ensuite, il faut comparer le texte initial (notre texte en word) avec la version pdf de l'AFPA, tout doit être contrôlé du sommaire de la première page jusqu'à la dernière, mais aussi, les bandeaux, la place des photos etc. s'il y a un problème (une erreur, un oubli, un document mal placé) on met une bulle jaune pour faire faire la correction

Contacts 113 :

Jocelyne cherche quelqu'un qui est capable d'écrire un article sur l'intelligence artificielle

Mohamed intervient pour l'informer qu'il a la compétence, et possède un diplôme du CNAM de la spécialité.

Il propose de réaliser un article de deux pages sur le sujet.

Jocelyne suggère qu'un écrit sur l'histoire de Biscarosse lieu de la dernière AG, et d'ARCAHON ancienne ville de cure et de villégiature, et d'autres zooms intéressants soient présentés dans le CONTACTS. Alain est prêt à y répondre.

Concernant les photos, envoyés par Bruno et les autres membres, Mohamed s'y attèle la semaine prochaine.

Mohamed enverra un mail aux adhérents pour le visionnage de l'ensemble des photos prises et réceptionnées.

Quant au site ANR, une sélection accompagnée de quelques mots en rapport avec la prise de vue sera à faire.

Mohamed a réceptionné cinq sources de photo, JM Martin (We transfert) ? Jocelyne Laplace, Bruno Le Bihan, une participante, et lui même

Mohamed souligne qu'il est inutile de mettre la pression

Régine propose la date du 14 juillet

Régine : Nous avons actuellement un décalage entre les évènements (Type CA et AG), et leurs traitements (Ctes rendus, Photos, procédures administratives), un recensement des dossiers, en cours, sera identifié, avec un porteur, et un calendrier mis en place, en tenant compte des contraintes de chacun. Régine se rapprochera de chacun.

Bruno annonce qu'il part au Bénin dans un mois dans le cadre d'un partenariat avec l'AGIR
Mohamed informe également son implication dans d'autres bénévolats, comme d'ailleurs la majorité des participants à cette réunion.

Régine souligne que nous sommes tous clients fournisseurs les uns des autres.

Sa méthodologie sera donc d'aborder les sujets des porteurs de projet qu'en leur présence et de constituer des groupes de travail avec des points d'étapes devant le Bureau.
Un calendrier des réunions sera fixé en amont, afin qu'elle établisse l'ordre du jour en fonction.
Un CA en présentiel est à fixer.

4_ Convention de partenariat avec l'AFPA/ANRafpa : Yves/ Régine

- **4 . 1 Point sur les attentes de L'AFPA nationale**

Yves et Régine sont allés à Montreuil le 24 mai 2023 reçus par :

Ugo Douard : Directeur des relations institutionnelles
Pierre Simon : Directeur de la communication
Jean François Poupard : Directeur des relations sociales

Points abordés :

Déclinaison régionale de la convention de partenariat AFPA/ANRafpa

- Les deux parties s'étant engagées à promouvoir la convention dans les régions, les listes respectives des Directeurs Régionaux de l'AFPA et des Délégués régionaux de l'ANRafpa seront actualisées.
- L'Afpa propose que la déclinaison de la convention nationale se fasse dans les régions à partir de « plans d'action régionaux », plutôt qu'à partir de conventions régionales. Le plan d'action est plus simple et plus souple dans sa conception et sa mise en œuvre que la rédaction de « conventions régionales » ou « accords régionaux » qui doivent s'inscrire dans le cadre juridique plus lourd de « l'Agence Afpa ».
- Lors de la réunion des Directeurs Régionaux Afpa de juin (13/06/2023) un temps d'échanges sera consacré à la présentation de la convention nationale de partenariat.
Chaque région désignera un interlocuteur pour le suivi des plans d'action.

Objectif : Définir des axes opérationnels à la convention qu'elles que soient les régions
Son opérationnalité sera d'autant plus efficace que ce seront les directeurs régionaux AFPA et les délégués régionaux ANR, qui les porteront. C'est pourquoi chaque Délégué régional ANR rencontrera le DR AFPA, pour établir des plans d'actions, et fixer la mise en œuvre.

- **4.2 Point sur les conventions / plans d'actions en région**

Premier exemple avec AURA où Jocelyne Laplace, Bruno Le Bihan, Jean Michel Martin, ont rencontré le Directeur Régional, Christophe Picard avec un projet de plan d'actions.

Celui-ci n'est pas favorable à une subvention régionale, il demande donc la mise en place d'un plan d'actions, avec un suivi.

Il propose par ailleurs, qu'une Visio soit fixée fin octobre, entre les représentants régionaux ANR et les futurs retraités (sur un effectif global de la région de 390 salariés, les départs en retraite sur plusieurs années représentent un peu plus de soixante personnes)

Pour le Grand Est, une rencontre entre Régine et Steve Jecko est programmée le 3 juillet 2023.

Yves, explique, qu'il n'y aura plus de convention régionale d'autonomie, comme en Occitanie, par exemple.

Pour 2023, néanmoins, d'après Régine, cela reste à la main des régions.

Pour certaines régions, Jocelyne souligne que cela semble déjà difficile d'atteindre ces objectifs.

Dans les plans d'actions régionaux, lors de l'entretien de départ en retraite, le hiérarchique ou le réseau RH doit remettre la lettre de l'ANRafpa (en pièce jointe).

5 . Jurys et surveillants d'examen. Régine /Corinne

Difficultés à l'Afpa, pour certains centres, d'avoir des jurys d'examen, voire des surveillants.

Cela dépend des spécialités, c'est ce qui nous a été expliqué à Caudéran, lors de notre visite.

Les entreprises, ne peuvent plus se mobiliser une journée entière, la perte de chiffre d'affaires est trop importante, et la prise en charge par l'Afpa est insuffisante.

5-1 Evolution du bulletin d'adhésion :

Pour répondre à nos engagements, dans les plans d'actions régionaux, nous devons identifier parmi nos adhérents formateurs leurs spécialités. Actuellement ce n'est pas renseigné, car ce n'est pas demandé lors de l'inscription c'est pourquoi, pour les futurs adhérents, le bulletin d'adhésion évolue :

Sur ce dernier concernant la fonction, le mot « facultatif » sera supprimé, et l'intéressé notera sa ou ses compétences métiers.

5-2 Evolution des informations saisies dans AssoConnect :

D'ici le 25 septembre, Corinne est chargée de contacter par téléphone, les formateurs adhérents pour avoir les informations nécessaires. Une liste par région, lui a été préparée par Thérèse. Corinne commencera par AURA, GE et BOFC.

5-3 Mise en place d'un recueil d'information pour la création d'un vivier

Le but :

- Evolution du bulletin du bulletin d'adhésion
- Evolution des informations saisies dans AssConnect
- Mise en place d'un recueil d'information, en vue de création de vivier pour jury d'examens.
- Etes-vous intéressé de recevoir une flyer de la présentation de l'ANR (point 7)
- Paiement de la cotisation 2023, si l'adhérent n'est pas à jour.

6 . Contrats d'assurances (RC et assurances des voyageurs) : Jocelyne

Deux points à éclaircir

- Lors de la réservation d'un voyage (circuit ou séjour) pour un groupe, un « contrat de voyage » est porté à la signature du représentant de l'ANR. Ce contrat comporte un certain nombre d'engagements du signataire (le représentant de la l'ANR) dont la portée juridique n'est pas explicite pour une personne non initiée. Ce point est donc à vérifier avec un appui juridique.
- Le doute sur certains points de ce contrat a conduit Jocelyne à vérifier les clauses du contrat d'assurance de l'ANR auprès de la GMF pour s'assurer de l'assistance juridique en cas de difficultés,
- Par ailleurs, nous allons vers une diversification de nos activités de loisirs proposées aux adhérents, il faut donc être vigilant, la législation encadre les possibilités d'organisation de voyage pour les Associations
- Pour avoir un point de comparaison, Jocelyne a contacté la MAIF pour avoir une proposition-type n'ayant pas les détails précis pour chiffrer un éventuel contrat

Thérèse intervient en précisant que de son côté la GMF , lui a répondu que nous n'étions pas un voyageur, de ce fait il est impératif de passer par un prestataire confirmé dans ce domaine .

Nous sommes couverts en responsabilité civile exclusivement.

Thérèse envoie le modèle de contrat à Jocelyne.

La GMF, précise que pour les sorties et visites organisées lors de nos AG /ANR, ces dernières sont prises en charges par l'assurance.

En dehors c'est la responsabilité civile de l'adhérent ou de la personne qui incombe.

En cas de recours de ce dernier, par exemple « chute lors de L'Ag », il serait bon de prévoir une

assistance juridique.

Thérèse va demander au crédit mutuel, sous peu.

Jocelyne prendra contact prochainement avec Maryse Le Pelletier de Colmar, ancienne formatrice dans le domaine du tourisme. (Coordonnées seront fournies) ainsi qu'avec une agence de voyages dont l'adresse a été fournie par Maryse.

7 : Flyers et Newsletter

Jocelyne se demande si ce besoin est réel ?
Régine, qui croise des retraités souligne ce besoin !

La question sera posée aux intéressés lors du recueil d'information par Corinne

8 : Cotisations. Bernadette

Bernadette est chargée de faire un rappel, par mèl, pour les adhérents qui ne sont pas à jour de leurs cotisations 2023 ; en leur demandant si possible, de procéder par virement bancaire, méthode qui correspond mieux à la mise en place de nos procédures comptables.

Régine informe qu'elle fera un point précis avec les délégués régionaux sur ce sujet

La question sera aussi abordée par Corinne lors du point phonique de recueil d'information

9 : Prochaine Visio

- Le 11 septembre 2023 à 18h

Conclusion

Régine travaille le PLAN D'ACTION avec la région GE, et ensuite doit rencontrer Pierre Cambon pour la Bourgogne : avec les 2 délégués ANR – Daniel De Souza et René GROSPERRIN

A terminer rapidement : Les corrections des compte rendus CA et AG

FIN DE SEANCE 19h 56